



COMMISSION SPORTIVE ET REGLEMENTS

PV N°3 du 14 septembre 2026

Présents en distanciel : R. LEYDIER, F. FOURNAT, P. LESCOP, G. SEVENIER, G. BLONDEAU

U15 – Championnats D1 et D2

Pour donner suite à une demande formulée par le club de Velay Sud, en date du 14 septembre 2026, la Commission Sportive a proposé au Bureau Exécutif d'inverser les équipes de Velay Sud U15 D1 et des Sauveteurs Brivois U15 D2, ces derniers ayant renoncé à leur engagement en championnat U15 R2.

Après examen de la demande, le Bureau Exécutif valide cette proposition.

En conséquence, pour la saison 2026-2027 :

- Sauveteurs Brivois intègre le championnat U15 D1 ;
- Velay Sud intègre le championnat U15 D2.

L'ensemble des clubs engagés dans les championnats U15 D1 et U15 D2 sont destinataires du présent procès-verbal.

Le Président : Richard LEYDIER